

SITES &
- CITES
REMARQUABLES
FRANCE

CONGRÈS NATIONAL

CENTRES
ANCIENS :
enjeux climatiques
& écologiques

DAX

30 JUIN &
1^{er} JUILLET
2022

Dax
Métropole
d'Impression

GRAND DAX
AGGLOMÉRATION

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Talent
Égalité
Territoires

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
Climat
Énergie
Territoires

MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES
Affaires
Étrangères
Diplomatie

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES
Cohésion
Territoriale

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Région
Nouvelle-
Aquitaine

Projet d'État
Opérationnelle
des Luchots

Atrium
patrimoine & restauration

LE GROUPE LA POSTE



EDF

BANQUE des
TERRITOIRES



LE DÉPARTEMENT
DES LUCHOTS

Terre & Humanisme
Luchots

Pré programme

Jeudi 30 juin



8h30 > Accueil des participants

9h30 > Allocution d'ouverture : les ambitions du Congrès

10h30 : plénière 1 - Atrium

La Loi Malraux : 60 ans et après ? S'organiser pour les défis de demain

Il y a 60 ans, la loi Malraux (1962) créait les secteurs sauvegardés ; il y a près de 40 ans naissait le label VPAH. Les ambitions ont-elles été atteintes ? Quelles conditions réunir pour qu'elles le soient aujourd'hui avec une action publique pour les patrimoines et les centres anciens visible, cohérente et efficace ? Les collectivités locales et l'État doivent-ils redessiner leur cadre de dialogue ? Quelles voies de perfectionnement trouver dans l'organisation et l'action des collectivités pour répondre de manière efficace aux enjeux nouveaux de la valorisation patrimoniale ?

13h

Déjeuner offert par la ville de Dax
Brasserie de l'Atrium

14h30-16h : ateliers thématiques

1 RENATURER LES CENTRES ANCIENS

Face à la demande sociétale croissance liée aux enjeux écologiques et à l'urgence environnementale, il est nécessaire pour les territoires d'anticiper et de s'adapter en mettant en place des outils, des stratégies et des transitions. Les expériences des territoires présentés montrent des moyens pour mieux (ré) intégrer le vivant dans les sites patrimoniaux remarquables. Des projets qui conjuguent urbanisme responsable et bien-être en ville. Renaturer les centres anciens doit permettre de penser la ville comme un système qui offre de nombreux services à ses habitants, ses actifs et ses visiteurs. Comment intervenir en centre ancien et en site patrimonial remarquable ? Comment allier enjeux écologiques, environnementaux et patrimoniaux ? Comment proposer une approche globale ? Comment les documents d'urbanisme patrimonial peuvent-ils prendre en compte ces enjeux ?

2 VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE » : CENTRALITÉS ET TERRITOIRES

La valorisation des patrimoines s'est développée au travers du label « Villes et Pays d'art et d'histoire » qui s'approche de ses 40 ans. Récemment déconcentré au niveau des Directions régionales du ministère de la Culture, le label poursuit son évolution. L'aménagement culturel et patrimonial des territoires devient un enjeu majeur quand la valorisation retrouve sa vocation en faveur de l'économie touristique et rejoint les préoccupations de la revitalisation des villes de toutes tailles. Comment le label répond-il aujourd'hui à ces nouveaux enjeux ? Quelle lisibilité nationale pour le label suite à sa déconcentration ? Quels nouveaux partenariats ?

3 PATRIMOINES, EUROPE ET INTERNATIONAL

À l'heure où la France achèvera la présidence du Conseil de l'Union européenne et où la nouvelle génération de fonds européens verra le jour pour la période 2021-2027, Sites & Cités entend questionner le rôle des patrimoines et des centres anciens au sein de l'Europe et des projets européens. Au-delà du cadre européen, l'atelier permettra d'échanger avec collectivités et partenaires sur les projets internationaux autour des patrimoines et sur leurs implications directes pour les parties prenantes des projets.

4 CENTRES ANCIENS ET REVITALISATION

Avec les programmes « Action Cœur de ville » en 2018 et « Petites villes de demain » en 2021, la revitalisation urbaine a acquis une grande visibilité. Les Sites Patrimoniaux Remarquables en ont été les expériences pionnières et le rapport sur les nouveaux espaces protégés commandé par le gouvernement à Yves Dauge a confirmé cet engagement précurseur des villes. Le centre ancien est la clef de voûte de la revitalisation et de la relance. L'urbanisme patrimonial optimise la restauration de l'habitat et le retour du commerce pour une réhabilitation complète des immeubles ; il combat l'étalement urbain en favorisant l'accessibilité directe aux services et une mobilité apaisée. La reconquête des quais et des berges des rivières et canaux complètent cet arsenal d'interventions qui font des centres anciens les moteurs de la revitalisation.

19h

Cocktail dinatoire aux Arènes

Vendredi 1^{er} juillet



9h > Accueil des participants dans le lieu de chaque atelier

9h15- 10h45 : ateliers thématiques

5 TOURISME ET PATRIMOINES

Un touriste sur 2 choisit de visiter la France en raison de sa culture et de son patrimoine. Si pendant longtemps les chiffres de fréquentation se sont attachés à la fréquentation internationale, la crise de la Covid a rebattu les cartes pour s'intéresser mieux au tourisme de proximité. Pour nombre de villes et territoires, les patrimoines constituent un atout majeur pour développer l'attractivité, renforcer l'économie et maintenir l'emploi au niveau local.

Comment travailler en réseau et en transversalité au niveau d'un territoire, d'une région et au niveau national ? Comment développer un tourisme durable ? Comment maintenir l'équilibre entre fréquentation touristique et qualité de vie pour les habitants ? Quelles pratiques et quelles nouvelles offres ? Quels accompagnements pour les collectivités ?

6 TIERS LIEUX ET FABRIQUES : DES LIENS NOUVEAUX POUR AGIR EN CENTRE ANCIEN

Les tiers-lieux sont désormais des structures reconnues dans le paysage de l'économie, souvent liés à l'économie sociale solidaire. Ils privilégient un fonctionnement en écosystème local et contribuent à repenser les liens dans le monde du travail. Souvent implantés dans d'anciens bâtiments, ils permettent de réenchanter les patrimoines et de redynamiser le cœur des Villes. À un moment où le télétravail se développe, comment les Tiers-lieux peuvent-ils participer aux enjeux de la revitalisation des territoires et des centres anciens ?



7 LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LE CENTRE ANCIEN

Face à l'urgence climatique, la transition énergétique doit devenir l'une des priorités des territoires pour réduire la facture énergétique. Actuellement, le secteur du bâtiment constitue l'un des premiers postes de dépense énergétique. La restauration responsable du bâti dans les centres anciens est l'une des clés pour lutter contre les dérèglements climatiques. Une restauration dite responsable permet d'améliorer la performance énergétique et environnementale tout en respectant les qualités techniques et patrimoniales de l'immeuble. Venez découvrir le témoignage de professionnels et collectivités inspirantes, engagées dans la transition énergétique des centres anciens.

11h : plénière 2 - Atrium

Centres anciens, nouveau climat

Défis climatiques et écologiques : les solutions pour et par les quartiers anciens

L'urgence climatique invite à un regard nouveau sur les centres anciens qui peuvent apporter leur contribution à la lutte contre les transformations environnementales. Leurs besoins et leurs atouts sont à revisiter à l'aune de ces nouvelles exigences et ambitions.

Que représentent les centres anciens pour leurs territoires contraints à la sobriété foncière ? Du territoire au quartier et du quartier à l'immeuble, quels sont les atouts offerts par les centres anciens ? Quel est leur potentiel d'innovation que ce soit dans le traitement urbain ou dans la réhabilitation de leur bâti pour devenir des espaces désirables, espaces de solutions ?

Conclusions du Congrès et clôture

13h

Déjeuner offert par la ville de Dax
Brasserie de l'Atrium

14h30 : visites

1. Nouvelles halles
2. Parc du Sarrat
3. Visite patrimoniale du centre-ville
4. Exposition urbaine - Musée de Borda



**Programme
pour les
accompagnants**
À VENIR
...



/ Hébergement

La liste des hôtels partenaires et les réservations sont disponibles sur le logiciel d'inscription.

/ Accès

En train

TGV Atlantique : ligne directe Dax / Paris, en 3h30.

En avion

Dax est à proximité de 3 aéroports :

Aéroport de Biarritz-Pays Basque (65 km)

T. 05 59 43 83 83 - biarritz.aeroport.fr

Aéroport de Pau-Pyrénées (85 km)

T. 05 59 33 33 00 - pau.aeroport.fr

Aéroport Bordeaux-Mérignac (150 km)

T. 05 56 34 50 50 - bordeaux.aeroport.fr

En voiture

Dax est accessible par les autoroutes A63 et A64.

/ Tarifs

Le tarif comprend : l'accès aux conférences, aux ateliers, aux visites et aux 2 déjeuners.

- Pour les villes et territoires adhérents : 100 € la première personne, gratuit pour les suivants.
- Pour les villes et territoires non adhérents, les entreprises et les particuliers : 150 € la première personne, puis 50 € pour les autres personnes de la même structure.
- Pour les intervenants, partenaires, presse, étudiants : gratuit.
- Cocktail dinatoire du jeudi 30 juin : 15 €/personne, sur réservation, dans la limite des places disponibles.

/ Les lieux du congrès

Plénières, déjeuners
et accueil du congrès

Salle de l'Atrium
Cours Maréchal Foch

Cocktail dinatoire

Les Arènes
2 Boulevard Paul Lasaosa

Lieux des ateliers

Le Splendid
2 Cours de Verdun

Mairie de Dax
Salle René Dassé
Rue Saint-Pierre

Institut du Thermalisme
8 Rue Sainte-Ursule



**Sites et Cités remarquables
de France**

Tél. +33 (0)9 72 49 97 06

reseau@sites-cites.fr

www.sites-cites.fr



@SitesCites

Informations : Élodie Gray

chargée de mission communication
et événementiel

e.gray@sites-cites.fr

Tél. : 09 72 66 24 59

